



RMN

Dispositif de *Résonance* *magnétique nucléaire*

Centre hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ieper •
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net • 

L'EXAMEN

NMR

= aimant très puissant dans lequel sont envoyées des ondes radio

Déroulement

- Vous vous changez dans la cabine et y laissez montre, bijoux, soutien-gorge, appareil auditif, prothèse dentaire, GSM,...
- Vous vous allongez sur la table d'examen et recevez des écouteurs et une sonnette.
- La table d'examen glisse dans le tunnel et l'examen débute. Durant celui-ci, il est important de demeurer allongé(e) et immobile.
- Pendant l'examen, le médecin et l'infirmière sont assis derrière une vitre.



Si nécessaire, une injection de liquide de contraste vous est administrée avant l'examen.

Une fois l'examen terminé, vous pouvez vous rhabiller et vous rendre au secrétariat.

Important à signaler avant l'examen

- opération subie dans la zone examinée
- clip métallique ou stent
- neurostimulateur
- prothèse ou ostéosynthèse
- pacemaker ou défibrillateur
- valves cardiaques-chirurgie cardiaque
- implant de l'oreille interne
- appareil auditif externe
- tatouage-piercing
- maquillage permanent
- implant pénien-stimulateur vésical
- stimulation cérébrale profonde
- grossesse
- allergie
- implants dentaires magnétiques

Durée

15 à 30 minutes

Administration

Nous vous ferons parvenir la facture. Au besoin, une attestation de présence à l'examen vous sera remise au secrétariat.

Résultat

- **Examen demandé par un spécialiste de l'hôpital JYZ :**
Le spécialiste de l'hôpital JYZ reçoit les résultats de l'examen par voie électronique. Après l'examen, vous pouvez revoir le spécialiste pour connaître le diagnostic.
- **Examen demandé par un médecin généraliste ou spécialiste non attaché à l'hôpital JYZ :**
Après l'examen, vous patientez dans la salle d'attente. Vous recevez les images sur un cd-rom destiné à votre médecin. Le radiologue étudie les images et établit un rapport qui est envoyé au médecin référent.

Après concertation téléphonique

Un examen est **uniquement** possible sur présentation d'un formulaire de demande de votre médecin généraliste ou spécialiste.

Traitement des données personnelles

Vos clichés peuvent être partagés avec des tiers dans les cas suivants :

- Lorsqu'un médecin désire faire appel à l'expertise d'un médecin d'un autre hôpital, si ceci est nécessaire pour votre traitement. À cet égard, il/elle n'utilisera que votre numéro d'identification de patient.
- Accès temporaire lors d'activités de maintenance ou de réparation et lors du test des appareils et/ou logiciels. Nous n'utilisons que des appareils possédant un marquage CE et garantissons que nous sélectionnons soigneusement nos prestataires de service, avec qui nous établissons des accords clairs en matière de discrétion et de sécurité.

Si vous avez des questions au sujet de ces traitements, contactez le Délégué à la Protection des Données (*Data Protection Officer*, DPO) de l'hôpital via **DPO@yperman.net**.

Centre hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ypres • 057 35 74 00

Cabinet Klaverstraat Ypres • Klaverstraat 1 • 8900 Ypres • 057 35 74 01

Polyclinique Poperinge • Oostlaan 11 • 8970 Poperinge • Tél. 057 35 74 20

Cabinet Comines • Spoorwegstraat 8 • 7780 Comines • Tél. 057 35 74 02

Cabinet Diksmuide • Kasteelstraat 7 • 8600 Diksmuide • Tél. 057 35 74 13

www.yperman.net/medische-beeldvorming • secradio@yperman.net



Centre hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ieper •
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net •     